

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200F CFA

www.adiac-congo.com

N° 4752 MARDI 14 MAI 2024

BONNE GOUVERNANCE

Un rapport du Crefdl accable les deux chambres du Parlement

Les deux institutions sont accusées d'avoir dépensé, entre 2021 et 2023, un total de 1,1 milliard de dollars, soit environ 60% du budget pour l'Assemblée nationale et 40% pour le Sénat. L'Inspection générale des finances et la Cour des comptes sont exhortées à diligenter un contrôle au Parlement et à effectuer un audit approfondi des crédits payés depuis 2021.

Page 3

Une séquence des travaux en plénière à l'Assemblée nationale



SÉNATORIALES AU KASAÏ CENTRAL

L'A3A en croisade contre le candidat indépendant Cédric Ngindu



Siège de l'Assemblée provinciale de Kasai centrale DR

Le regroupement Alliance pour le triple A et alliés (A3A) conteste le plébiscite du candidat indépendant Cédric Ngindu, lors de l'élection des sénateurs organisée le 29 avril dernier au Kasai central. Cette plateforme exige son invalidation par la Haute Cour au profit de son candidat, Jerry Mumbala, sur la base du principe qui proclame le candidat le plus âgé en cas d'égalité de voix.

Page 3

VIE DES PARTIS

Des démissions en cascade au sein d'Ensemble de Moïse Katumbi

La dernière démission en date est celle de Francis Kalombo de son poste de coordonnateur du parti pour la ville de Kinshasa. Bien avant lui, l'ancien chef de la jeunesse du parti, Jacky Ndala, avait aussi rendu son tablier. Les candidats d'Ensemble, malheureux à la députation nationale de décembre dernier, ont également démissionné en mettant en avant les frustrations internes provoquées par les accusations de tribalisme.

Page 3



Francis Kalombo et Moïse Katumbi

JUSTICE

Le journaliste Blaise Mabala libéré

Dans un récent communiqué, l'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique informe que Blaise Mabala a quitté la prison centrale de Makala le 10 mai, après son acquittement, depuis une semaine, par le Tribunal de paix de la Gombe. Le journaliste a été interpellé le 29 décembre 2023 à Inongo sur plainte de la gouverneure de la province de Mai-Ndombe qui l'accusait de diffamation, d'injures publiques et d'outrage à l'autorité.

Page 2



ÉDITORIAL

Surcharge !

Un phénomène ahurissant prend corps sur la voie publique à Brazzaville avec son lot de conséquences funestes. Trois ou quatre personnes embarquées sur une moto, sans casque de sécurité, des jeunes gens sillonnent les artères de la capitale en toute insouciance et illégalité.

Il ne s'agit pas d'un procès visant les taxis-motos mais d'attirer l'attention sur une dérive sociale pernicieuse à l'origine de nombreux accidents de circulation.

L'infraction de surcharge à l'essieu ne concerne pas que les automobilistes. On observe qu'en plus du nombre exagéré de personnes embarquées, les taxis-motos roulent pour la plupart à vive allure au péril de leur vie et de celle de leurs clients. Plus grave, ils ne sont pas assurés et ne sont guère formés.

Il est temps que des mesures vigoureuses soient prises pour endiguer ce phénomène et que les conducteurs de ces engins soient aussi astreints au respect du code de la route.

On s'accorde à reconnaître l'importance de cette activité qui contribue à résorber tant soit peu le chômage et les problèmes de transport en commun. Il est utile qu'elle soit encadrée pour que les auteurs d'actes inciviques soient identifiés grâce aux plaques numérotiques et punis conformément à la loi. Il y va de la sécurité de la population.

Les Dépêches de Brazzaville

JUSTICE

Le journaliste Blaise Mabala libéré

L'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa) salue la libération de Blaise Mabala, journaliste à la radio "Même morale FM", station privée émettant à Inongo, chef-lieu de la province de Mai-Ndombe.



Le journaliste Blaise Mabala

Dans son communiqué publié le week-end, l'Olpa informe que Blaise Mabala a quitté la prison centrale de Makala le 10 mai, après son acquittement par le Tribunal de paix de Kinshasa/Gombe, depuis une semaine.

Tout en saluant cette libération du journaliste, l'Olpa déplore, néanmoins, sa détention de près de quatre mois, en violation de la législation congolaise et des instruments juridiques internationaux relatifs aux droits de l'homme. Il est rappelé que le journaliste Mabala a été interpellé le 29 décembre 2023 à Inongo, sur plainte de la gouverneure de la province de Mai-Ndombe, Rita Bola, qui l'accusait de diffamation, d'injures publiques et d'outrage à l'autorité. Pour l'Olpa qui cite le Tribunal de paix, ces accusations sont non fondées.

Lucien Dianzenza

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Romonique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chef de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédaction en chef délégué : Quentin Loubou Durly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa-RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba

Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Mauakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila

Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

SÉNATORIALES AU KASAÏ CENTRAL

Dix-neuf requêtes en contestation des résultats sur la table du procureur

Il se passe une situation assez confuse à l'Assemblée provinciale du Kasai central. L'élection des candidats sénateurs organisée le 29 avril dernier dans ce coin du pays a viré au cauchemar pour certains candidats. La Cour constitutionnelle est saisie depuis quelques jours de dix-neuf requêtes contestant les résultats publiés par la Commission électorale nationale indépendante.

Au nombre des requêtes introduites figure celle du regroupement Alliance pour le triple A et alliés (A3A). Cette plateforme politique conteste l'élection du candidat indépendant Cédric Ngindu et exige son invalidation par la Cour constitutionnelle au profit de son candidat, Jerry Mumbala. Parmi les raisons avancées par ce regroupement politique, il y a, entre autres, le non respect, par la Centrale électorale, du principe lié à l'âge en cas d'égalité des voix. Ce principe consacré par la loi électorale proclame, en effet, élu le plus âgé. Dans le cas de figure, il s'avère que les deux candidats susmentionnés ont obtenu chacun quatre voix à l'issue du vote. Pour l'A3A, son candidat était



Siège de l'Assemblée provinciale de Kasai centrale/DR

en droit d'être proclamé vainqueur puisqu'il est de vingt ans aîné de son concurrent. Pendant que la Haute

cour s'apprête à examiner ce dossier qui fait couler beaucoup d'encre et de salive, des indiscretions laissent entendre qu'un

forcing est en train d'être fait pour invalider le candidat indépendant Cédric Ngindu. Des accointances tribalo ethniques ainsi

que des considérations familiales seraient brandies pour faire passer cette requête au mépris du droit, entend-on dire. Il y aurait, selon des indiscretions, des soupçons d'instrumentalisation de la justice teintée de népotisme flagrant dans le chef du procureur qui favoriserait le candidat de l'A3A avec qui il aurait des liens familiaux. Qu'à cela ne tienne! Le procureur général près la Cour constitutionnelle est appelé à dire le droit en toute impartialité en attribuant le siège à celui qui le mérite. Il y va de la crédibilité des institutions et, surtout, de l'appareil judiciaire du pays déjà tristement réputé à cause de son instrumentalisation.

Sylvain Andema

VIE DES PARTIS

Les démissions en cascade au sein d'Ensemble de Moïse Katumbi

Depuis un certain temps, un climat malsain règne au sein de la formation politique Ensemble pour la République de Moïse Katumbi. Les démissions de ces dernières heures laissent transparaître des tensions internes dont la persistance risque de détruire les fondements de cette formation.

La dernière démission en date est celle de Francis Kalombo qui a décidé, en âme et conscience, de se retirer de son poste de coordonnateur du parti pour la ville de Kinshasa. Cette démission fait suite à sa suspension inattendue décidée par le secrétaire général du parti, Dieudonné Bolengetenge. Tout en conservant son statut de porte-parole adjoint de Moïse Katumbi, Francis Kalombo n'a pas digéré sa suspension estimant n'avoir pas été consulté ni informé de ses motifs précis. "Bolengetenge ne peut pas me chasser de mon parti. Je suis cofondateur d'Ensemble", avait-il tempêté avant finalement de rendre le tablier. Cependant, une source



Les cadres d'Ensemble lors d'une manifestation à Kinshasa

interne au parti a laissé entendre que Francis Kalombo souffrait de discrimination liée à ses origines, considérées comme trop

proches de celles de Félix Tshisekedi. Bien avant lui, Jacky Ndala, ancien chef de la jeunesse du parti, s'était également illustré par des

prises de position contraires à l'idéal du parti avant d'être poussé à la porte de sortie. Dans la foulée, plusieurs autres membres du parti,

notamment des candidats malheureux à la députation nationale en décembre dernier, ont démissionné estimant n'avoir plus rien à espérer de ce parti. Entre accusations de tribalisme et frustrations internes, ces démissions mettent en lumière les défis de leadership et les tensions qui fragilisent le principal parti d'opposition en République démocratique du Congo. Toutefois, il y a lieu de relever que ces tensions surviennent à un moment critique pour l'opposition qui cherche à consolider sa position face à un paysage politique dominé par l'Union sacrée de la nation, la coalition majoritaire au pouvoir.

S.A.

BONNE GOUVERNANCE

Un rapport du Crefdl accable les deux chambres du Parlement

Le récent rapport financier du Centre de recherche en finances publiques et développement local (Crefdl) accuse les bureaux de l'Assemblée nationale ainsi que du Sénat d'enrichissement illicite et de fraude. Le document continue à alimenter la chronique de ces dernières heures.

Les deux institutions sont, en effet, accusées d'avoir dépensé, entre 2021 et 2023, un total de 1,1 milliard de dollars, soit environ 60% du budget pour l'Assemblée nationale et 40% pour le Sénat. Là où le bât blesse est que ces dépenses faramineuses ont été réalisées sans respecter les procédures comptables et les règles de passation des marchés publics. Le rapport de Crefdl aura donc mis en lumière la gestion chaotique du parlement congolais où les dépassements budgétaires font désormais partie d'un exercice de routine.

À la chambre basse dirigée par Christophe Mboso, 90,2 millions de dollars ont été dépensés pour l'acquisition des véhicules alors que la prévision initiale était seulement de 4,5 millions de dollars, soit un dépas-

sement de 1 999,85 %. Même scénario au Sénat où 422 893 dollars ont également été dépensés pour l'achat de véhicules sans la moindre justification.

Réagissant à ce rapport du Crefdl, les services de l'Assemblée nationale ont balayé d'un revers de main toutes ces accusations, arguant que jusqu'à ce jour, aucun grief ni dépense irrégulière n'ont été signalés ni reprochés au bureau sortant. "Loin d'être crédible, ce soi-disant rapport qui n'engage que son auteur est faux sur toute la ligne et prouve que ce dernier ignore tout (...)", *peut-on lire dans la mise au point. "Chaque chambre du Parlement jouit d'une autonomie financière et administrative. Mélanger les données comptables, c'est faire de l'amalgame nuisible*



Une séquence des travaux en plénière à l'Assemblée nationale

dans l'intention manifeste de nuire au Sénat", ajoute-t-on.

Nonobstant cette clarification, l'Inspection générale des finances et la Cour des comptes sont exhortées à diligenter un

contrôle au Parlement et à effectuer un audit approfondi des crédits payés depuis 2021. Certaines langues suggèrent même que des enquêtes judiciaires soient diligentées pour établir les

responsabilités. À noter qu'une plainte contre inconnu a été formulée par les deux chambres pour imputations dommageables au sujet de cette affaire.

Sylvain Andema

ADIAAC

Toute l'actualité Du Bassin du Congo EN VIDÉO



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou
Brazzaville - République du Congo

www.adiac.tv



FOIRES DE TOURS ET DE PARIS

Le Congo a pris part aux deux événements

Ouvertes à quelques jours d'intervalle, les foires de Paris et de Tours ont fermé les portes le 12 mai. Ayant eu des représentants presque exténués mais contents de leur participation, l'Agence nationale des artisans du Congo, par sa directrice Mireille Opa Elion, se félicite de l'attractivité de ses stands.

Pour les deux événements, les chiffres finaux seront connus dans quelques jours. Mais, de par l'affluence constatée durant près d'une dizaine de jours et, à en croire les organisateurs, que ce soit à Tours ou à Paris, les foires restent des moments prisés par la population.

C'est dans cette ambiance de ces deux rendez-vous commerciaux que les stands des artisans congolais disent avoir bien représenté leur pays, confiant qu'il n'y a pas eu que des badauds qui sont venus à la découverte des produits congolais. Il y a eu également la diaspora qui s'est mobilisée et est venue les soutenir, profitant du retour du soleil en cette période truffée de ponts.

Dans le hall 4 du Parc des expositions de la Porte de Versailles étaient présents, parmi les exposants congolais, Keyaa Superfoods ; Nkambi Caira Distribution ; Made in Africa Shop Ethnique LP ; l'association Kiminou et le Collectif des acteurs de la mode du Congo représenté par le Top-modèle Gloire Moundango.

À titre privé, Distel Miambanzila, gérante de la société «Au cœur d'Afrique by Miambanzila SARL», a représenté également le Congo à la foire de Paris.



Visite des Congolais de France à la foire de Paris/DR

Du côté de Tours, l'ambiance de cette foire s'est également déroulée pour des Congolais, en tenant une vitrine bien expo-

sée. Dans le même esprit, avec la coordination du directeur départemental de l'Anac Brazzaville, Bertrand Loemba, Diane

Scholastique Miangounina, peintre plasticienne / Création Kimia ; Sabrina Sala, styliste / Sside et Clarisse Louvouezo /Création LCont

ont assuré la promotion, la vulgarisation et donné des explications sur leur savoir-faire.

L'édition 2024 à peine terminée, les représentants congolais se projettent vers 2025 : «C'est gratifiant de participer à ce rendez-vous commercial... Nous comptons revenir pour défendre les couleurs du Congo à la prochaine édition», a confié un des membres de la délégation.

Marie Alfred Ngoma

«C'est gratifiant de participer à ce rendez-vous commercial... Nous comptons revenir défendre les couleurs du Congo à la prochaine édition»



Michel Jean Martial KONGO
29 Septembre 1944 - 01 Avril 2024

Contacts :
+33610021186 / +33604138715

*Programme des obsèques
du Ministre*

Judi 16 mai 2024 — 11h00
Mise en Bière et Recueillement.
Adresse : 7 Rue du souvenirs Français
57100 THIONVILLE

Vendredi 17 mai 2024 — 13h00 à 15h00
Hommage et exposition
Funérarium des Joncherolles.
Adresse : 95 Rue Marcel SEMBAT
93430 VILLETANEUSE.

Samedi 18 mai 2024 — 15h00 à 5h00
Veillée à la Salle JENNY
Adresse : 1 Avenue Jenny 92000 NANTERRE.

Lundi 20 mai 2024
Départ pour Brazzaville pour des
obsèques officielles

NÉCROLOGIE



La famille Lekebe, Paul Délice Lekebe et les enfants Lekebe informent amis parents et connaissances du décès de leurs père, oncle, grand père et arrière grand père Lekiebe Paul survenu le 8 mai à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n° 62 bis, rue Mapouya Moukondo
La date de l'inhumation sera communiqué ultérieurement.

COMMÉMORATION

L'ambassade de Russie se souvient de la victoire de 1945

L'ambiance à la Maison russe de Brazzaville a été rythmée, le 9 mai, par la commémoration de ce que les Russes appellent la Grande Guerre patriotique dénommée la Seconde Guerre mondiale par d'autres peuples.

« C'est la victoire de notre pays qui a jeté les bases de la décolonisation ultérieure de l'Asie et de l'Afrique. Notre responsabilité devant le passé et l'avenir est de tout faire pour que de telles tragédies ne se reproduisent plus ni à Moscou ni à Donetsk, ni à Luhansk ni ailleurs dans le monde », a déclaré l'ambassadeur de Russie au Congo, Ilias Iskandarov, en présence du ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, et d'autres officiers généraux présents à cette commémoration.

Cette victoire qui date de 79 ans n'a pas seulement posé les bases ayant conduit à la décolonisation mais aussi celles ayant abouti à la modification de la carte politique de la planète.

Dans un discours appuyé par les projections vidéo,

le diplomate russe a indiqué que la victoire lors de la Grande Guerre patriotique est aussi considérée comme celle sur le fascisme qui, a-t-il précisé, malheureusement subsiste encore en Ukraine aujourd'hui. « Seule une nation qui a connu les horreurs de la guerre peut aimer, soigner et protéger les siens, être loyale envers ses amis et partenaires. Et c'est ce que notre pays a prouvé à maintes reprises en Afghanistan, en Irak, en Lybie et en Syrie », a fait savoir l'ambassadeur de Russie.

Par ailleurs, saluant l'hospitalité congolaise, le



Célébration de la Grande Guerre patriotique à la Maison russe de Brazzaville/Adiac

à Pointe-Noire, capitale économique, vit Irina Andreyevna Prokopenko, un vétéran de la Grande Guerre patriotique. Le président russe, Vladimir Poutine, lui a adressé les félicitations à l'occasion de cette commémoration.

Rominique Makaya

« C'est la victoire de notre pays qui a jeté les bases de la décolonisation ultérieure de l'Asie et de l'Afrique. Notre responsabilité devant le passé et l'avenir est de tout faire pour que de telles tragédies ne se reproduisent plus ni à Moscou ni à Donetsk, ni à Luhansk ni ailleurs dans le monde »

MALI

L'UE ne reconduit pas sa mission de formation militaire

Bruxelles justifie la décision par « l'évolution de la situation politique et sécuritaire » au Mali, alors que le pouvoir actuel s'est tourné militairement et politiquement vers la Russie.

Au vu de « l'évolution de la situation politique et sécuritaire », l'Union européenne (UE) a décidé de ne pas reconduire le mandat d'une mission de formation militaire au Mali. Les dirigeants de la Transition viennent de repousser de rendre le pouvoir aux civils, avec le concours de la population, à cause des attaques des groupes djihadistes. Les Etats membres de l'UE « ont décidé d'un commun accord de ne pas proroger le mandat de la mission EUTM [European union training mission] au-delà du 18 mai 2024 suite à la

revue stratégique et aux consultations menées avec les autorités maliennes », a annoncé la Commission européenne. « En onze ans de présence (...), l'EUTM Mali a épaulé, à la demande des autorités, les Forces armées maliennes ainsi que la force conjointe du G5 Sahel, contribuant à la lutte contre la menace terroriste par le développement des forces de sécurité et de défense maliennes », a-t-elle ajouté.

L'EUTM, qui a pu compter jusqu'à 700 soldats d'une vingtaine de pays européens, était déployée de-

puis 2013 pour entraîner et conseiller les forces du Mali confronté depuis 2012 à la propagation djihadiste. Faisant de la souveraineté nationale son mantra, le pouvoir de transition, qui s'est installé par la force en 2020, a rompu l'alliance anti-djihadiste avec la France et ses partenaires européens et s'est tourné militairement et politiquement vers la Russie. L'UE a dénoncé, de son côté, ce qu'elle a appelé « le recours à des mercenaires du groupe de sécurité russe Wagner ». « Les voies du dialogue politique et de la coopération sécuritaire et technique restent ouvertes, notamment par l'intermédiaire de la délégation de l'UE à Bamako, par l'opération civile Eucap Sahel Mali et par la cellule régionale de conseil et de coordination de l'UE pour le Sahel », a assuré Bruxelles.

Noël Ndong

ELECTION À LA DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ASECNA

Le Tchad sollicite le soutien du Congo

Le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, s'est entretenu le 11 mai avec le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères du Tchad, Mahamat Saleh Annadif, porteur d'un message du président tchadien, Mahamat Idriss Déby Itno, à son homologue congolais.

Le message du président Mahamat Idriss Déby est relatif à la candidature du Tchad au poste de directeur général de l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar (Asecna). Le chef de la diplomatie tchadienne était accompagné du candidat à ce poste, Adoum Younousmi, présenté au président Denis Sassou N'Guesso, qui a tenu à assurer le Tchad de son soutien.

« Au mois de septembre prochain se tiendront les élections pour désigner un nouveau directeur général de l'Asecna, notre organisation commune. Le Tchad avait présenté une candidature qui a été endossée par la Cémac, mais le président Mahamat Idriss Déby m'a demandé de profiter de ce voyage pour venir présenter de vive voix notre candidat, et il a promis le soutien, pas seulement du Congo, mais pour l'Afrique centrale qui doit porter cette candidature et parler d'une seule voix », a déclaré le ministre tchadien des Affaires étrangères au sortir de l'audience.

La sollicitation du Tchad intervient après celles du Niger, du Mali et du Burkina. Signalons que le directeur général de l'Asecna est nommé par le Conseil d'administration après désignation par le Comité des ministres pour une durée de quatre ans, renouvelable une fois. Il assure la gestion de l'agence en exécution des décisions prises par les deux instances statutaires précitées. Il est assisté dans l'exécution de sa mission par neuf directeurs.

Yvette Reine Nzaba

« Les voies du dialogue politique et de la coopération sécuritaire et technique restent ouvertes, notamment par l'intermédiaire de la délégation de l'UE à Bamako, par l'opération civile Eucap Sahel Mali et par la cellule régionale de conseil et de coordination de l'UE pour le Sahel »

TRANSPORT ROUTIER

Les syndicats des transporteurs associés au processus de réforme

Le secteur de transport routier se transforme avec la digitalisation des services de production des permis de conduire, cartes grises, plaques d'immatriculation... La Direction générale des transports terrestres (DGTT) compte associer davantage les syndicats en vue d'une meilleure transformation du secteur.

L'inauguration le mois dernier à Brazzaville de la nouvelle agence de la biométrie, le hub digital de la DGTT, est le symbole du processus de transformation du secteur de transport routier au Congo. Le service de la biométrie vise à soulager les plaintes des usagers de la route, en réduisant la lenteur administrative et les nombreuses tracasseries dans la délivrance des documents de transport. Celui-ci abrite le système d'uniformisation des plaques d'immatriculation et de lecture automatique destiné à l'impression des plaques d'immatriculation, des permis de conduire et des cartes grises.

Les innovations entreprises dans le secteur et les activités annexes au transport routier ont fait l'objet d'échange, le 10 mai

dernier, entre le directeur général des transports terrestres, Atali Mopaya, et les représentants des transporteurs dont le Syndicat des transporteurs et activités connexes du Congo (Sytraco). Le but de la rencontre, d'après le directeur général des transports terrestres, est de sensibiliser les délégués syndicaux aux innovations du secteur et de les faire adhérer à la transformation.

Le secteur des transports terrestres évolue et les acteurs doivent s'y adapter, a lancé Cyrille Carel Ndzoundou, le président du Sytraco. Tout comme les autres délégués des transporteurs, Cyrille Carel Ndzoundou a visité les nouvelles installations du hub digital qui abritent également le système d'identification des véhicules importés au Congo.



La photo de famille des participants/Adiac

« Nous avons toujours cet épineux problème où nous ne connaissons pas le nombre exact des transporteurs qu'il y a dans notre pays ainsi que le nombre exact des employés du secteur. Nous avons déploré la multiplicité de contrôles et des taxes exigées aux transporteurs terrestres ainsi que la lenteur dans les

opérations relatives à la délivrance des pièces », a expliqué le syndicaliste.

Les réformes amorcées vont se poursuivre, a assuré Atali Mopaya, annonçant le lancement imminent d'une campagne d'enregistrement des conducteurs sur l'ensemble du pays. « Nous allons lancer d'ici peu la campagne d'identification et l'enregistrement

des transporteurs. À travers ce fichier, nous allons travailler et commencer la formation qualifiante avec l'appui du Fonds national d'appui à l'employabilité et à l'apprentissage pour recenser et classer les métiers de transport ainsi que la délivrance des certificats de capacité des transporteurs », a-t-il déclaré.

Fiacre Kombo

INONDATIONS

Les 1500 sinistrés de Tokou reçoivent l'assistance humanitaire

Au chevet des familles sinistrées du district de Tokou, dans le département de la Cuvette, la ministre des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire, Irène Marie-Cécile Mboukou-Kimbatsa, a ouvert son discours par une minute de silence observée en mémoire des enfants ayant perdu la vie à cause des inondations qui ont fortement secoué ce coin du pays.

« Toutes les zones affectées ont été couvertes par l'aide humanitaire du gouvernement. Le district de Tokou constitue la dernière localité à être assistée, s'agissant des inondations », a-t-elle expliqué.

A Tokou, en effet, 1500 personnes ont été touchées par les inondations, soit 250 ménages, les villages environnants y compris. L'aide humanitaire reçue par les sinistrés a été composée de vivres et de non-vivres dont les intrants de pêche pour permettre aux pêcheurs de renouer rapidement avec leur activité. Il faut souligner que les inondations à Tokou ont dévasté des plantations. « Au village quand la population n'a plus de champs et de manioc, la vie devient de plus en plus difficile », a déclaré Léopold Itoua, directeur départemental de l'Action humanitaire dans la



Remise des kits humanitaires aux sinistrés de Tokou/Adiac

Cuvette. Le kit humanitaire, selon lui, permettra de soulager les souffrances des familles sinistrées.

La ministre des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire a salué

les efforts des partenaires et d'autres donateurs qui ont appuyé le gouvernement dans la réponse humanitaire multisectorielle ayant permis de venir en aide aux victimes des inondations, des

vents violents ayant rasé les habitations sur leur passage à travers le pays. L'action des humanitaires déployés sur l'étendue du territoire national a également été saluée.

Rominique Makaya

INFRASTRUCTURE SPORTIVE

Le stade Alphonse-Massamba-Débat en chantier

Le stade Alphonse Massamba-Débat a abrité ses derniers matches du Championnat national de Ligue le 12 mai. D'ici à lundi, le complexe sportif sera fermé pour travaux. Sa vieille pelouse synthétique qui ne répond plus aux normes va être enfin remplacée.

C'est une volonté politique car le président de la République a-t-on appris, s'est opposé lui-même à la délocalisation des matches Congo-Niger et Congo-Maroc comptant pour les 3e et 4e journées des éliminatoires de la Coupe du monde 2026 à Kinshasa ou au Maroc. Les conditions sont en train d'être créées pour que le Onze national évolue devant son public.

Les techniciens sont déjà à Brazzaville pour entamer les travaux qui auraient pu être lancés samedi si la Fédération congolaise de football n'avait pas obtenu une dérogation pour terminer les rencontres comptant pour la 23e journée du championnat national déjà programmées sur cette installation. Sauf cas de fortes pluies, les techniciens tiendront les délais de 14 jours minimum. L'état de la pelouse étant l'une des conditions du retrait du stade Alphonse-Massamba-Débat de la liste des installations homologuées par la Fifa et la CAF.

James Golden Eloué

CONFÉRENCE INTERNATIONALE DES BARREAUX

Brazzaville abritera les assises de décembre 2026

L'annonce a été faite par le président en exercice de la Conférence internationale des barreaux (CIB) de tradition francophone, Me Jean-François Henrotte, lors de la troisième rentrée solennelle de l'Ordre national des avocats du Congo, tenue à Brazzaville sur le thème « Les droits humains et l'État de droit ».

Après Pointe-Noire en mars 2023, Brazzaville vient d'abriter de nouveau la rentrée solennelle de l'Ordre national des avocats du Congo. La troisième rentrée solennelle de cet ordre a eu lieu en présence du premier président de la Cour suprême, Henri Bouka, du président de la CIB de tradition francophone, du président de l'Union des avocats d'Afrique centrale (Unaac), du bâtonnier du barreau du Tchad, du bâtonnier président du barreau de Kinshasa Gombe, du président du barreau de Kinshasa Matete, des bâtonniers des barreaux de Pointe-Noire et de Brazzaville.

Dans son mot de bienvenue, le bâtonnier de Brazzaville, Me Christian Éric Locko, président de la commission d'organisation, a indiqué que la rentrée solennelle de l'Ordre national des avocats du Congo est devenue un événement majeur de la vie judiciaire congolaise et permet aux avocats congolais, aux acteurs de la vie publique, politique, sociale et judiciaire de se rencontrer. « La rentrée solennelle est aussi une occasion qui nous permet d'approfondir nos liens avec nos confrères étrangers ; ces liens confraternels sans lesquels notre profession perdrait en efficacité et en charme. Notre rentrée solennelle nous rassemble, nous réunit autant qu'elle nous unit », a-t-il déclaré. Le président de l'Unaac, Me Patrice Monthe, a rappelé qu'il y a un an, le 22 avril à Brazzaville, cette organisation a réaffirmé la création de l'école communautaire du barreau qui regroupera les barreaux de l'espace Communauté économique des États



de l'Afrique centrale (CEEAC). Il a pris note de la disponibilité du gouvernement congolais réaffirmée par le Premier ministre pour appuyer cette initiative de l'Unaac. Enfin, il a émis le vœu de créer une caisse de regroupement pépinière des avocats sous régionale au niveau de la CEEAC. Le président en exercice de la CIB, Me Jean-François Henrotte, a fait savoir que cette structure est très préoccupée par l'évolution de la réglementation internationale des sociétés, tout en rappelant l'évolution significative de leur organisation. « Depuis l'assemblée générale de Liège, les avocates et les avocats ainsi que leurs cabinets peuvent désormais devenir membres de la CIB à l'instar de leurs barreaux, à l'instar du bâtonnier

national qui est membre individuel. J'encourage vivement chacun d'entre vous à adhérer à la CIB... », a-t-il exhorté. Me Jean-François Henrotte a informé les avocates et avocats qu'après le congrès de Port de France, en Martinique, sur le thème de la défense du barreau, le prochain sera organisé par le barreau de Brazzaville, en décembre 2026.

Travailler selon les normes de la loi
Invité à cette cérémonie, le premier président de la Cour suprême, Henri Bouka, a délivré un message à l'ensemble de l'ordre des avocats. Il a cité l'article 1^{er} de la loi sur la profession d'avocat qui détermine et fixe les missions de celui-ci, et aussi l'article 8 qui fixe les attributions du Conseil national du barreau. A l'occasion

Les participants posant pour la postérité/Adiac d'une cérémonie de rentrée solennelle du barreau, parler de la réforme, c'est être sur un terrain qui n'est pas celui de l'avocat, a-t-il dit. Les délais raisonnables ce sont des délais de huit à dix mois, de huit à douze mois suivant la première saisie. « Ce que je veux c'est que chacun de nous, dans le concert de la vie de la nation, demeure et fasse ce que la loi lui a concédé de faire. Le discours d'un ministre de la Justice, il faut le laisser au ministre de la Justice qui a des réformes à faire, c'est lui qui peut en être l'initiateur et nous avons le devoir en lui disant que cette disposition est obsolète, il faut la remanier dans tel sens ou dans tel autre », a-t-il déclaré. Prenant la parole à son tour, le président du Conseil national du

barreau des avocats, Me Claude Coelho, a signifié que c'est le rôle de l'avocat de dénoncer, d'être davantage l'annonceur d'alerte. L'avocat doit jouer son rôle pleinement pour que le citoyen sache qu'il est protégé. « Et c'est nous qui sommes privilégiés. On ne nous enlèvera pas cette prérogative. Nous veillerons et nous resterons des vigiles. Lorsque l'État de droit recule, nous devons dénoncer ces lacunes », a-t-il indiqué. Il a ajouté que le rôle de l'avocat a été aussi renforcé par le président de la République qui, lors de la rentrée solennelle, avait dit : « Vous êtes les garde-fous des dérives. Alors si nous avons ce rôle de garde-fous, si nous jouons un rôle, c'est parce que sans les avocats il n'y a pas de Cour suprême... Et il appartient à l'État de mettre à la disposition des avocats ce qu'ailleurs les autres États ont mis : l'aide juridictionnelle d'État. »

Enfin, il a remercié le premier président de la Cour suprême de les soutenir tous les jours. « Quelles que soient les divergences qui sont les nôtres, nous devons avoir une vision commune de la justice », a-t-il conclu.

Notons que cette rentrée solennelle a été marquée par le concours d'éloquence des secrétaires des barreaux de Brazzaville et de Pointe-Noire sous forme de simulation de procès, animé par l'avocat de la victime, Me Corneille Mbouassa ; le procureur de la République, Me Jorge Banthou ; l'avocat du prévenu, Me Centrale Ntsouari Maboundou.

Bruno Zéphrin Okokana

UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



www.lesdepechesdebrazzaville.fr

ENSEIGNEMENT

Des revendications sur l'application du statut particulier des agents de l'éducation

Réunie en assemblée générale extraordinaire le 12 mai à Brazzaville, l'Association libre des enseignants du Congo a formulé des revendications dont, entre autres, la publication de l'arrêté interministériel fixant les montants et les conditions d'attribution des primes et indemnités accordées aux enseignants, conformément aux articles 54 et 55 du statut particulier des cadres et agents de l'éducation nationale.

Dans une déclaration qui a sanctionné les travaux de l'assemblée générale extraordinaire de l'Association libre des enseignants du Congo, des problèmes auxquels le gouvernement devrait trouver des solutions ont été posés en vue d'améliorer la situation des travailleurs du secteur de l'éducation nationale, notamment l'enseignement général, professionnel et technique.

« Publier les textes d'intégration, campagne de recrutement 2023, dans un délai raisonnable ; régulariser le paiement de bourses des enseignants volontaires et communautaires du ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation ; du ministère de l'Enseignement technique et professionnel », indique la déclaration,



Les membres de l'association en assemblée générale/Adiac

soulignant, par ailleurs, la nécessité de recruter tous les enseignants communautaires et volontaires qui sont réellement sur le terrain.

Autre problème, les notes de prise de service. L'Association libre des enseignants du Congo réclame, en effet, la reconnaissance des pre-

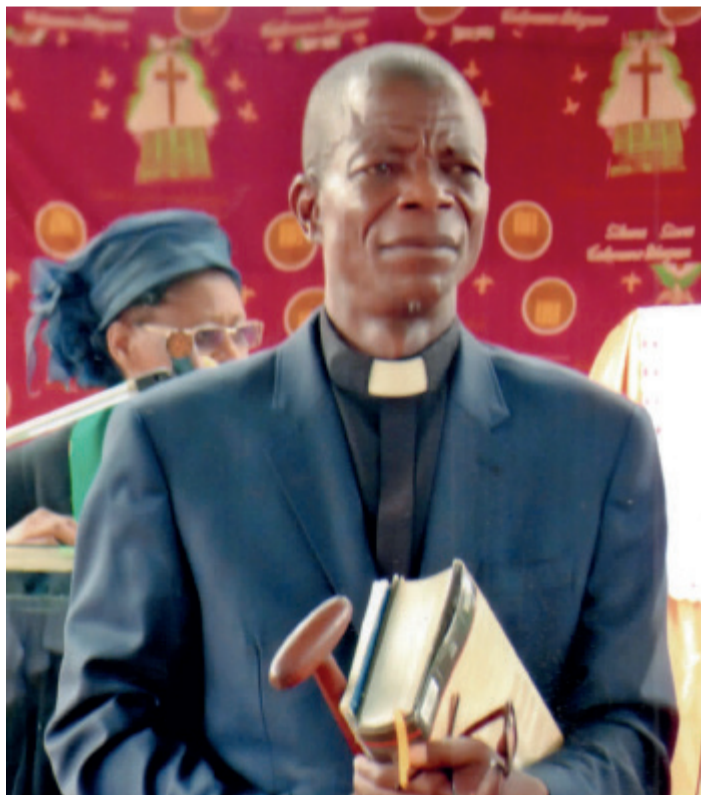
mières notes de prise de service dans toutes les démarches administratives, conformément à l'article 2 des textes d'intégration ou

d'engagement. « Si le gouvernement ne prend pas en compte nos premières notes de prise de service, l'ancienneté de ceux qui ont accepté d'aller travailler comme bénévoles ne sera pas reconnue ; ils ne peuvent pas bénéficier des rappels de solde. Prendre une nouvelle note de service, c'est ne pas reconnaître le travail fait en amont », a expliqué le président national de l'Association libre des enseignants du Congo, Victorien Gildas Liele.

« Nous, membres de l'Association libre des enseignants du Congo, comptons sur le sens élevé de responsabilité du gouvernement, attendons de ce dernier des solutions adéquates aux préoccupations susmentionnées », conclut la déclaration.

Rominique Makaya

REMERCIEMENTS



Suite au décès inopiné du pasteur Clément Mbakissa survenu le 4 avril 2024 à Brazzaville, la veuve Mbakissa, enfants et famille remercient l'Église Évangélique du Congo et son président, le Cercle biblique évangélique de France sans oublier les amis et connaissances qui de près ou de loin leur ont apporté leur assistance multiforme. Que Dieu vous bénisse.

CHANGEMENT DE NOM

Je soussignée Babindamana Sostène, de nationalité congolaise, informe le public que j'entends changer de nom et me faire appeler Nguesso Issongo Sostène Bellemaurice. La présente publication est faite pour permettre à quiconque qui y verrait un inconvénient de faire opposition dans un délai légal de trois (3) mois.

NECROLOGIE

Le président de la mutuelle des commissaires et officiers de police de Yaoundé, le commandant-commissaire de police Ngué Kaba Edmond a le profond regret d'annoncer à l'ensemble des mutualistes la disparition tragique du capitaine de police Djollé Mengo Annicet, alias «Castor». Décès survenu le 27 avril 2024 à l'hôpital général de Nkombo-Matari.

La veillée mortuaire se tient au n° 114, rue Mayombi, à Kombo. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



La famille Mbembé, Wilfried Gildas Madédé Ntsabou, les enfants Madédé informent les parents, amis et connaissances du décès de Jacqueline Ndonga survenu le 1^{er} mai 2024 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n° 2380, rue Mbemba Théodore à Makélékélé.

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



JOURNÉE NATIONALE DE LA SAPE

Une gerbe de fleurs déposée sur la tombe de Rapha Bounzeki

Le 10 mai de chaque année est célébrée au Congo la Journée nationale de la Société des ambianceurs et des personnes élégantes (Sape). Dans ce cadre, le directeur de cabinet de la ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs, Lis Pascal Moussodji, accompagné de quelques sapeurs ont déposé une gerbe de fleurs sur la tombe de l'artiste musicien Bernard Bounzeki dit Rapha Bounzeki, l'un des modèles de la sape au Congo.

La Journée nationale de la Sape en République du Congo a été instituée pour honorer la mémoire du grand artiste congolais et sapeur, Rapha Bounzeki, décédé le 10 mai 2008 des suites d'une crise d'hypertension à l'âge de 47 ans. Vendredi dernier, le directeur de cabinet de la ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs est allé déposer la gerbe de fleurs sur sa tombe. « *Rapha Bounzeki a contribué à la visibilité de la chanson congolaise tant au niveau national qu'à l'international. Il a laissé des œuvres qui aujourd'hui résistent à l'épreuve du temps* », a témoigné Lis Pascal Moussodji.

La Sape est un mouvement qui constitue l'un



Lis Pascal Moussodji déposant la gerbe de fleurs sur la tombe de Rapha Bounzeki/DR

des traits de l'identité culturelle du Congo. Par conséquent, elle mérite d'être pérennisée, en-

cadrée pour que le pays soit visible non seulement par la musique mais aussi par la mode.

Notons que Rapha Bounzeki est né le 4 août 1961 à Brazzaville. Après avoir évolué dans

différents groupes amateurs de la ville, c'est dans l'orchestre Véritable Mandolina qu'il va se révéler au grand public en 1989, avec la chanson «Christianisé». Un an plus tard, il lance «Parisien refoulé», un morceau qui va le consacrer à l'échelle nationale et internationale. C'est à partir de cette chanson que les producteurs ont commencés à se bousculer au portillon, chacun voulant bien le produire. Malheureusement après plusieurs péripéties, l'artiste parti de Pointe-Noire où il avait dorénavant élu domicile pour Brazzaville afin de réclamer ses droits d'auteur, succombe des suites d'un arrêt cardiaque, le 10 mai 2008, à l'âge de 47 ans.

Bruno Zéphirin Okokana

« Rapha Bounzeki a contribué à la visibilité de la chanson congolaise tant au niveau national qu'à l'international. Il a laissé des œuvres qui aujourd'hui résistent à l'épreuve du temps »

EN VENTE



**LIBRAIRIE
LÈS MANGUIERS**

ÉMILE GANKAMA

*À la vie
bel hommage*

Les Lettres Plurielles

Dieudonné ANTOINE-GANGA

Les épîtres congolaises

Les Lettres Plurielles

Émile Gankama

La Cité d'attache du vieux port

Roman

JAMA L'Harmattan

Jean Bernard Nkoua-Mbon

Le Covid-19 et moi

Le combat d'un médecin contre le coronavirus à Brazzaville

Préface du Professeur Djangba LEFOUOBA

JAMA L'Harmattan

Yvon-Pierre NDONGO-IBARA

L'art oratoire chez les Ambósi

Collection: Langue et Littérature Africaine
Préface de Pr Théophile OBENGA

MARIEN FAUNEY NGOMBÉ

TANT QUE L'ÉQUATEUR PASSERA PAR PENDA

Les Lettres Plurielles

LE CADAVRE DU FLEUVE

Marie-Françoise Ibovi

Les Lettres Plurielles

Placide Moumouou

PRÉSIDENTS ET MINISTRES DU CONGO-BRAZZAVILLE (1958-2021)

JAMA

Raoul Maixent OMINGA

La transition énergétique en République du Congo : Problèmes et perspectives

Cuba Press

Abraham Constant NDINGA-MBO

Pour une histoire du monde teke

Méthodologie et réflexions

L'Harmattan Congo-Brazzaville

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora

Géorgie, 13e journée, 1re division

Dila Gori est tenu en échec par le Torpedo Kutaisi (1-1). Remplaçant, Romaric Etou est entré à la 84e. Sa 3e apparition, seulement, depuis le début de saison.

Israël, 7e journée des play-offs, 1re division

Fernand Mayembo, titulaire, et l'Hapoel Haïfa s'inclinent à domicile face à Bnei Sakhnin (1-2). A trois matches de la fin, l'Hapoel est 4e à 8 points de Beer Sheva, rendant très hypothétique une qualification européenne.

Israël, 6e et avant-dernière journée des play-offs, 1re division

Catastrophe pour l'Hapoel Tel Aviv, relégué en seconde division après son revers face à Ashdod (0-2). Bryan Pass, battu par Robertson sur le premier but, et Mavis Tchibota, qui n'a pas trouvé le cadre aux 44e et 76e, étaient tous deux titulaires.

Avec ce revers, l'Hapoel compte 4 points de retard sur Ashdod, premier non-relégable, avant la dernière journée.

Italie, 36e journée, 1re division

Touché au genou gauche cette semaine à l'entraînement, Antoine Makoumbou n'était pas dans le groupe de Cagliari, corrigé 1-5 à Milan.

On ne connaît pas encore la nature de la blessure du milieu international.

Avec 33 points, les Sardes restent sous la menace de l'Udinese, qui se rend à Lecce lundi soir en match décalé.

Quant à Monza et Warren Bondo, ils se déplaceront sur le terrain de la Fiorentina.

Italie, 38e et dernière journée, 2e division

Déjà assuré du titre, Parme termine sa saison par un nul 1-1 chez la Reggiana. Remplaçant, Gabriel Charpentier est entré à la 84e. Une situation qui interpelle sur son statut et son avenir a sein du club.

Ultime défaite pour Lecco face à Modène (2-3). Sans Corentin Louakima, absent.

Kosovo, 3e et dernière journée, 1re division

Tenus en échec par Feronikeli (0-0), Drita et Raddy Ovouka, titulaire, abandonnent la deuxième place du podium au Llapi Podujëvë (66 points contre 68). Ils disputeront donc les qualifications pour la Ligue Europa Conférence cet été.

Luxembourg, 28e journée, 1re division
Sans Vancy Mabanza, à nouveau absent du groupe, Schifflange s'incline face à Strassen (0-1).

Albanie, 36e et dernière journée, 1re division

Malgré son succès 4-0 face au KF Erzeni, le Partizani termine la saison à la deuxième place de la saison régulière, à égalité de points, derrière le FK Egnatia, au bénéfice des confrontations directes (1-1 et 1-2 en faveur de l'ancien club de Dzon Delarge).

Archange Bintsouka n'est pas entré en jeu.

Le tirage au sort des demi-finales aura lieu ce dimanche soir. Elles mettront aux prises les quatre premiers de la saison régulière, soit dans l'ordre de classement, Egnatia, le Partizani, le Vllaznia Shkodër et Skënderbeu Korçë.

Allemagne, 33e et avant-dernière journée, 1re division

Niels Nkounkou est entré à la 76e lors du match nul de l'Eintracht Francfort à Mönchengladbach (1-1).



Emmerson Illoy-Ayyet et le FK Ural reste en course pour le maintien en première division (DR)

Allemagne, 37e et avant-dernière journée, 3e division

Sans Yann Mabella, écarté de longue date, le Waldhof Mannheim corrige Sandhausen (4-2) et obtient son maintien avec 4 points d'avance sur Hallescher.

Douze ans après sa montée, avec Pitichou Mouaya en défense centrale, Hallescher quitte le monde professionnel.

Allemagne, 33e journée, 4e division, groupe Nord

Oldenburg bat la réserve de Sankt-Pauli (2-0). Aurel Loubongo Mboundou était absent face à son ancien club.

Angleterre, 37e et avant-dernière journée, 1re division

Battu à Tottenham (2-1), Burnley est officiellement relégué. Une 23e défaite subie sans Han-Noah Massengo, une nouvelle fois laissé au placard. Vive le marché des transferts pour le milieu franco-congolais qui a perdu une saison dans le Lancashire.

Autriche, 27e journée, 2e division

Sankt-Pölten coule face à Ried (0-4) et s'enfonce au classement (10e avec 36 points). Titulaire, Kévin Monzialis a été averti à la 42e et remplacé à la 78e.

Norvège, 7e journée, 2e division

Quatrième défaite de la saison pour Start, battu à Asane (0-1). Faites-Prévu Makosso était titulaire et a été averti à la 36e.

Pays-Bas, 33e et avant-dernière journée, 1re division

Réduit à dix à la 49e, le NEC s'incline à domicile face à Feyenoord (2-3). Brayann Pereira, titulaire, a joué toute la rencontre. Sixième avec 50 points, Nimègue ne peut plus rejoindre l'Ajax, 5e avec 55 points, mais devra se méfier d'Utrecht, 7e avec 49 points.

Portugal, 33e et avant-dernière journée, 1re division

Dylan Saint-Louis est resté sur le banc lors du carton de Vizela sur Gil Vicente (4-0). Rappelons que Vizela est déjà relégué.

Roumanie, 9e et avant-dernière journée des play-off, 1re division

Sans Durel Avounou, resté sur le banc, Cluj l'emporte chez le leader, le Steaua Bucarest (1-0). Le CFR est deuxième avec 6 points de retard sur le premier et 3 d'avance sur le 3e.

Russie, 28e journée, 1re division

Ural fait match nul 0-0 à Fakel, avec Emmerso Illoy Ayyet titulaire. Le club d'Ekaterinbourg est 13e et barragiste virtuel avec 29 points.

Russie, 32e journée, 2e division

Courte mais précieuse victoire de l'Arsena Tula face à Neftekhimik (1-0), avec Erving Botaka Yoboma titulaire. L'Arsenal est à une longueur de la 4e place, dernier accessit aux barrages pour la montée, à trois journées de la fin.

Slovaquie, 9e et avant-dernière journée des play-offs, 1re division

Yhoan Andzouana, capitaine et latéral droit, et le DAC battent le Spartak Trnava 1-0. Le DAC est 2e devant Zilina, chez lequel il se rendra lors de l'ultime journée.

Suisse, 35e journée, 1re division

Défaits à domicile par Lugano (0-1), les Young Boys de Berne perdent trois points dans leur quête de titre. Un match disputé sans Sylver Ganvoula, suspendu pour cumul d'avertissements. Match nul du Servette à Saint-Gall (1-1). Avec Bradley Mazikou titulaire.

Les Genevois sont 3e à 1 point de Lugano et à 7 points de Berne, à trois matches de la ligne d'arrivée.

Suisse, 35e journée, 1re division

Morgan Poaty, titulaire, et Lausanne partagent les points avec Bâle (0-0). Les Vaudois sont 4e et premiers non-relégables, avec 7 points d'avance sur les Grasshoppers.

Suisse, 34e journée, 2e division

Bellinzona l'emporte 3-1 à Nyon. Avec une passe décisive de Trésor Samba.

Turquie, 36e journée, 1re division

Hatayspor et Chandrel Massanga, titulaire, battent Ankaragücü (2-1). Hatayspor reste relégable mais revient à 1 point du 16e à deux matches du terme.

Belgique, 6e et dernière journée des play-offs, 1re division

Après huit saisons dans l'élite, le RWDM est relégué en deuxième division. En effet, les Molenbeekois devaient battre Eupen tout en espérant un revers de Courtrai à Charleroi.

Las, Christ Makosso et ses co-équipiers se sont inclinés 0-2 face aux Pandas. Titulaire au poste d'axial droit, l'international congolais a été vigilant en première période (27e et 44e) avant d'être effacé par Nuhu sur l'ouverture du score (55e).

Il est encore plus malheureux sur le 2-0, anecdotique, à la 89e, puisqu'il marque contre son camp en coupant la trajectoire d'un centre de Piron.

Cette défaite aura un goût amer pour les Bruxellois puisque dans le même temps, Courtrai s'est incliné à Charleroi (1-3). Mark Mampassi, titulaire, a parfois manqué de vivacité face aux attaquants carolos, comme sur l'action qui

amène le corner du 3-1.

Bulgarie, 3e journée des play-down, 1re division

Cinq mois jour pour jour après sa dernière apparition en championnat, Ryan Bidounga est entré en jeu à la 40e pour pallier l'expulsion de Bozhinov à la 35e. Malgré la présence de l'ancien Nancéien, le CSKA 1948 s'incline 0-2 à Slavia Sofia. Le CSKA reste toutefois premier de son groupe avec 5 points d'avance sur son adversaire, à trois journées de la fin.

Chypre, 14e et dernière journée des play-down, 1re division

Déjà sauvé, l'AEL Limassol termine sa saison par un succès 4-3 face à Karmiotissa. Un match joué sans Ravy Tsouka Dozi.

En dépit d'un contrat courant jusqu'en juin 2025, l'aventure du Congolais à Limassol semble tourner en eau de boudin.

Croatie, 34e journée, 1re division

Sans Merveil Ndockyt, en phase de reprise, Gorica bat Rudes (2-0).

Ecosse, 36e journée, 1re division

Ross County s'incline face à Motherwell (1-5). Entré à la 46e, à 1-2, et averti dès la 47e, Loick Ayina a été contraint de défendre avec le frein à main, pour éviter l'exclusion. Sa responsabilité n'est toutefois pas engagée sur les trois buts encaissés après la pause.

Ross County est premier non-relégable avec 2 points d'avance sur la zone rouge, à deux matches de la fin.

Espagne, 35e journée, 1re division

Le Real Madrid fête son nouveau titre de champion sur la pelouse de Grenade (4-0). Sans Faitout Maouassa, resté sur le banc.

Espagne, 39e journée, 2e division

Le Racing Santander bat Mirandes 1-0 grâce au but précoce de Jordi Mboula : l'aillier droit, servi aux abords de la surface, profite de l'attentisme de son défenseur, entre dans les 16 mètres et marque d'une frappe croisée du droit, dès la 2e minute. Remplacé à la 73e, il totalise 2 buts.

Grâce à ce succès, Santander fait une bonne opération dans la course aux barrages avec 3 points d'avance sur le 7e, Oviedo.

Large vainqueur du FC Andorra (1-5), Gijon prend la 6e place. Pierre Mbemba est resté sur le banc.

Ligue 1, 33e et avant-dernière journée

Tenu en échec par Reims (1-1), Brest est chassé du podium par Lille. Titulaire face à son ancien club, Bradley Locko a été remplacé à la 90e+2.

Dilane Bakwa, remplacé à la 79e, et Strasbourg battent Metz 2-1. L'attaquant alsacien a été actif (tir à la 29e, centre à la 40e) avant de s'entêter à vouloir trouver la faille individuelle.

Rabby Nzingoula est entré à la 90e+7, tandis que Junior Mwanga est resté à l'infirmerie.

Dans les rangs du FC Metz, 16e et barragiste après cette défaite, Warren Tchimbembé manquait à l'appel.

Sans Loris Mouyokolo, non convoqué, Lorient chute à Marseille (1-3). Les Merlus ne peuvent plus viser mieux que la place de barragiste (6 points de retard sur Le Havre, 3 sur Metz).

C'est en revanche terminé pour Clermont, battu à la maison par Lyon (0-1). Avec Chrislain Matsima titulaire dans l'axe droit de la défense.

Camille Delourme



« Agir avec les jeunes pour transformer le monde »

Tribune conjointe de l'Equipe Europe en République du Congo à l'occasion de la célébration de la « Journée de l'Europe »

Il y a un an, le 9 mai 2023, avec le soutien du Parlement européen, a été lancée EurHope, une initiative participative unique qui a touché pendant un an, un million et demi de jeunes citoyens de 15 à 35 ans dans les 27 pays membres de l'UE. L'objectif était de construire un dialogue entre jeunes européens, au-delà des frontières et placer leurs priorités pour l'avenir de l'Europe au cœur de la campagne 2024.

Au début de cette année dans son message de présentation des vœux aux corps constitués, le Chef de l'Etat Denis Sassou Nguesso décrétait 2024 année de la jeunesse. Deux mois plus tard, le Conseil consultatif de la Jeunesse tenait sa toute première assemblée générale. Des représentants des 12 départements du pays ainsi que de la diaspora échangeaient sur les préoccupations qui minent la jeunesse congolaise et remettaient au Président de la République leurs conclusions. Début avril, dans la continuité de la campagne « Je vois le Congo » et « Notre voix, notre futur », la Délégation de l'Union européenne lançait auprès des 18-35 ans une nouvelle enquête sur leur perception du partenariat UE-Congo.

Cette préoccupation de la voix et de la place des jeunes n'est pas nouvelle et resurgit régulièrement dans les débats politiques et de société. Mais elle se pose aujourd'hui avec plus d'acuité, sans doute parce que les premiers concernés, les manifestent de manière plus récurrente et de plus en plus bruyamment, voire violemment. Et ce, partout dans le monde : en Europe, en Afrique, au Congo ou ailleurs.

Pourquoi et comment agir avec les jeunes ?

Nous le voyons, les jeunes sont au cœur des réflexions : ils sont à la fois porteurs d'innovation et de créativité, à l'avant-garde de nombreux combats, mais aussi victimes et auteurs de violences, porteurs d'espoir tout en nourrissant de fortes inquiétudes. Dirigeants, institutions internationales, société civile, confessions religieuses, s'accordent tous sur un point : il est urgent d'agir. Mais de quelle manière ? Quelle est véritablement leur place dans ce monde en pleine mutation ou maintenir un cap plein de promesses est un défi quotidien ? Comment rendre possible et permettre un avenir plus sécurisant à tous points de vue à l'endroit de nos jeunes et des générations futures ?

D'abord, en leur expliquant d'où nous venons :

Cela passe notamment par le rappel à ces fondamentaux essentiels que sont la notion d'enracinement, d'ancrage dans une famille, dans un pays, dans un terroir, dans une communauté avec toutes les valeurs que cela véhicule et que nous souhaitons continuer à cultiver ensemble européens et africains, au-delà de nos différences. En Europe, que nous célébrons le 9 mai de chaque année, c'est d'abord une vision : celle de Robert Schuman, un des pères fondateurs de la construction européenne et de ses pairs, des hommes animés par la conviction que l'on pouvait dépasser les atrocités de la seconde guerre mondiale pour faire de la paix leur principal objectif politique. De quelle manière ? En unissant nos forces et en mutualisant nos ressources autour d'une communauté, en déclarant que la paix et l'État de droit étaient plus importants que les différences nationales, en faisant passer l'intérêt commun au-dessus de l'intérêt particulier.

Ensuite, en valorisant ce que nous avons construit ensemble et vers là où nous voulons aller :

Le partenariat entre l'Europe et l'Afrique repose sur des liens historiques extrêmement forts, à l'épreuve du temps, bâtis à la fois sur nos succès et nos échecs. Nos peuples partagent en outre, une proximité géographique, linguistique, humaine et économique. La vision renouvelée d'une prospérité partagée qui mutualise de part et d'autre, les savoir-faire, les compétences, les ressources, le dynamisme et l'envie d'agir de la jeunesse doit être une des pierres angulaires de notre partenariat.

Cette vision renouvelée également fait écho à la construction de l'Europe en tant que projet intégrateur : une Europe qui a progressivement mis en place, les moyens lui permettant de devenir la première économie du monde et le premier partenaire au développement. A ce titre, les élections européennes prévues du 6 au 9 juin seront déterminantes pour l'avenir de l'Union et de ses 27 États membres. En rebattant les cartes des institutions européennes pour les cinq années à venir, c'est la destinée de près de 450 millions de citoyens parmi lesquels une majorité de jeunes qui est en jeu.

Enfin, en leur clamant haut et fort ce que nous sommes ensemble :

Ce que nous célébrons finalement c'est un partenariat fondé sur des valeurs partagées qui nous ont permis de surmonter bien des crises, dont le tsunami qu'a

constitué la pandémie de Covid 19 en 2020. Face aux soubresauts de l'histoire, ce sont ces valeurs de dignité, de liberté et de solidarité, exercés qui doivent rester nos boussoles. Le dialogue interculturel, en tant qu'échange de vues ouvert entre des individus et groupes de cultures différentes a également toute sa place. Il permet de mieux comprendre la perception du monde propre à chacun. Il induit ici deux notions essentielles celle du respect et celle de la tolérance. Sur ce terrain commun, nous pouvons chaque jour apprendre les uns des autres.

En tant que partenaire pour la prospérité, partenaire pour la sécurité et partenaire pour le multilatéralisme, l'Europe veut continuer à projeter avec assurance et confiance son rôle d'acteur mondial non pas déconnecté des réalités mais tout au contraire, une Europe de l'ouverture, à l'écoute du monde et à l'image de l'avenir que nous voulons façonner aux côtés des jeunes.

Quels leviers actionner pour maintenir et consolider notre partenariat avec l'Afrique ?

Outre la convocation des liens historiques extrêmement forts entre nos deux continents évoquée plus haut et la défense de nos valeurs communes, il nous faut en outre, nous référer à nos engagements pris lors du Sommet UE-UA de février 2022. Nous y avons réaffirmé la conviction selon laquelle l'Afrique et l'Europe pouvaient travailler ensemble à l'avènement d'un monde meilleur et plus sûr pour tous. Ensemble, nous nous sommes également engagés en faveur d'une paix et une sécurité renforcées et actuellement menacées de toutes parts. Ensemble, nous avons des intérêts communs à préserver et à développer reposant sur le « Global Gateway » afin de relever les défis mondiaux les plus pressants, en matière de lutte contre le changement climatique, d'amélioration des systèmes de santé, en passant par le renforcement de la compétitivité et de la sécurité des chaînes d'approvisionnement mondiales.

En République du Congo, au travers des priorités qui ont été conjointement définies, l'Union européenne et les Etats Membres souhaitent réaffirmer leur place de partenaire privilégié dans les secteurs de la gouvernance économique et la transition vers une économie verte, diversifiée et digitalisée, de la gestion durable des ressources naturelles, la préservation de l'environnement et la lutte contre le changement climatique, de la démocratie, les droits Humains et la gouvernance participative.

Quelle place pour les jeunes dans cette approche de notre partenariat ?

Nous devons renforcer leurs capacités et leur pouvoir d'agir. D'abord en initiant et en mettant en œuvre des projets qui reflètent les priorités identifiées dans les différentes enquêtes de perception que nous avons menées : la création d'emploi, l'éducation, la préservation de l'environnement.

Pour ces raisons, les projets entièrement dédiés aux jeunes que sont ARCEFA et Mosala (centres d'éducation, de formation et d'apprentissage et employabilité des jeunes), AMES et RELIEF (modernisation de l'enseignement supérieur et insertion des jeunes diplômés dans le monde du travail) lancés avec l'Agence Française de Développement ou VET Toolbox (Formation, insertion professionnelle) ou encore « Formation-Insertion-Innovation » porté par l'ONG ESSOR sont des pas importants dans la bonne direction. Ces projets viennent en complément du portefeuille déjà très riche qu'il nous faut continuer à développer pour que les jeunes ne soient plus simplement des bénéficiaires mais des acteurs à part entière. L'UE offre par ailleurs de nombreuses perspectives aux jeunes congolais, à travers les nombreux programmes de bourses bilatérales, de séjours de recherche, de partenariats universitaires et d'offres d'emploi sur le marché européen.

Construire le monde de demain aux côtés des jeunes c'est enfin leur donner les clés pour mieux comprendre les enjeux actuels et leur permettre de développer leur esprit critique. C'est l'objectif des Rencontres Citoyennes des Jeunes que nous avons lancé l'an dernier et que nous allons poursuivre. En soutenant les initiatives qui encouragent à prendre part au débat démocratique, nous contribuons à l'émergence de citoyens éclairés et responsables, en capacité prendre le recul et de se forger leur propre opinion.

Ensemble, soutenons les envies d'agir des jeunes et accompagnons-les dans leur engagement. Qu'ils soient citoyens européens, citoyens africains ou simplement citoyens du monde, faisons-en sorte que les jeunes fassent partie de la solution.

Les Chefs des missions diplomatiques de l'Union européenne en République du Congo Giacomo DURAZZO, Claire BODONYI, Wolfgang KLAPPER, Enrico NUNZIATA, Jean-Paul CHARLIER

FÉCOFOOT

Pascal Blin, nouveau directeur technique national

Le technicien français nommé en septembre 2023, après l'appel à candidatures, a promis de mettre à contribution tout son savoir faire pour relever le défi de développer le football congolais pas seulement à Brazzaville ou à Pointe-Noire mais dans tous les départements.

« Je suis ici pour l'accompagnement de tout le football et de toutes les sélections. Je m'appuie sur une large formation et expérience aussi bien en France que dans d'autres pays également et sur d'autres continents. C'est tout mon savoir que je vais mettre à contribution et donner au peuple congolais pour préparer les futures échéances et les futurs défis aussi bien au niveau du football des jeunes que celui des adultes », a déclaré Pascal Blin.

Il a pris officiellement ses fonctions le 11 mai, remplaçant à ce poste Gaston Tchiangana. Pascal Blin a inscrit son programme de développement dans la continuité de ce qui a été fait par son prédécesseur. Mais la mise en place des centres de perfectionnement dans le pays reste un objectif majeur. « Nous n'avons pour l'instant que celui de Brazzaville qui fonctionne et qui doit encore évoluer mais on a aussi d'autres détections à faire aussi bien dans le Sud que dans le Nord qui sont déjà programmées », a expliqué le nouveau directeur technique national, au cours de la cérémonie de passation de service qui s'est déroulée en présence de Daniel

Amboulou, secrétaire général adjoint de la Fédération congolaise de football (Fécofoot).

« Que la formation des cadres se mette en place dans les départements, que la détection des talents se fasse dans chaque département afin d'ouvrir deux autres centres de perfectionnement, un dans la partie Sud et l'autre au Nord du pays. Mais notre objectif final demandé par la Fédération internationale de football association (Fifa) est d'ouvrir l'académie en septembre 2025 à Ignyé », a-t-il ajouté. L'ancien directeur technique national s'est dit prêt à accompagner le nouveau dans l'exercice de ses fonctions.

« Tant que je bénéficierai de mes facultés intellectuelles et physiques, je continuerai à contribuer au développement du football congolais », a déclaré Gaston Tchiangana. Il a témoigné sa reconnaissance au président de la Fécofoot pour la confiance qui lui avait été faite. Daniel Amboulou a redéfini le rôle et les missions du directeur technique national. « Il doit être à la fois un entraîneur, négociateur, visionnaire, gagnant et communicant. C'est donc à la fois un manager, un



Pascal Blin prenant officiellement ses fonctions à la Fécofoot/Adiac

gestionnaire et un leader », a-t-il dit.

Le directeur technique national, a-t-il ajouté, est le responsable de l'ensemble des équipes nationales du Congo, mais il n'est

pas sélectionneur. Il est responsable de la formation et du perfectionnement des cadres, de la coordination des actions entre la Fédération et le football scolaire et universitaire, de la nomination

des entraîneurs nationaux... Pascal Blin a découvert le Congo en 2021 lorsqu'il est venu former des formateurs avec son collègue expert Fifa.

James Golden Eloué

JUDO

La Fédération installe la toute première ligue du département des Plateaux

Une délégation de la Fédération congolaise de judo et disciplines associées (Fécoju-Da), conduite par son président, Me Neyl Francis Ata, a séjourné du 10 au 12 mai à Djambala, dans les Plateaux. Elle a organisé l'assemblée générale ordinaire consacrant ainsi le tout premier bureau de la ligue départementale de judo dans ce grand département.

Depuis la mise en place de la Fédération en 1964, le judo n'a jamais été pratiqué officiellement dans les Plateaux. C'est désormais chose faite. Le bureau exécutif fédéral vient de réaliser le plus grand souhait des judokas congolais, en général, et ceux du département des Plateaux, en particulier. Contrairement aux bureaux précédents, celui dont le mandat est en cours a concrétisé sa politique concernant la promotion du judo dans tous les départements du Congo.

L'opération de mise en place de la première ligue départementale de judo des Plateaux s'inscrit dans le programme fédéral et vise la promotion et la vulgarisation de cette

discipline sur toute l'étendue du territoire national.

Le tout premier bureau de la ligue départementale de judo et disciplines associées des Plateaux est composé de onze membres et trois autres de la commission de contrôle et vérification. Il est dirigé par Gildas Kibokiri, suivi de Stève Miamboula, Manuel Nkounka et Raphael Ngami comme 1er, 2e et 3e vice-président. Cyrus Golamon occupe le poste de secrétaire général, secondé par Gaël Monka pendant que Megnale Louowe et Crol Miantso ont été élus en qualité de trésorier général et trésorier général adjoint. Jean Edouard Ngoulou, Modeste Mantsoumou, Junior Diatoulou sont les

membres. Au niveau de la commission de contrôle et vérification, les acteurs retenus sont Odilon Massamba, Cédric Ngalibaki et Alden Mboussa.

Gildas Kibokiri a assuré qu'il mettra toute son énergie en jeu afin de faire des localités des Plateaux les socles du judo congolais. Grâce aux efforts des autres membres du bureau, il s'est engagé à collaborer avec les autorités compétentes afin de réussir sa mission. La mise en place de cette ligue s'est déroulée en présence du représentant de la préfecture et a été supervisée par la directrice départementale des Sports et de l'Éducation physique des Plateaux, Estelle Lucie Victoire

Boukaka. « Nous sommes au rendez-vous du meilleur choix des personnes qu'il faut aux responsabilités qu'il faut. Étant donné que la salle est pleine, cela signifie que vous êtes motivés et votre engagement me réjouit. Nous avons besoin de résultats car vous avez reçu le matériel qu'il faut. Depuis que je reçois les délégations sportives ici dans le département des Plateaux, sincèrement c'est la plus grande délégation sportive et je constate qu'il y a du sérieux. Je vous souhaite pleins succès et merci beaucoup puisque votre présence marque la naissance officielle du judo dans notre département. A cœur jovial, tout ira mieux et pleins succès car les Plateaux regorgent beaucoup de talents », a indiqué la directrice départementale des Sports.

Le président de la Fédération a, pour sa part, prodigué quelques conseils aux dirigeants de la ligue ainsi qu'aux athlètes. « Aujourd'hui 11 mai 2024 s'ouvre une nouvelle page dans l'histoire du judo congolais. La volonté qui nous anime est de mettre en place les instances dirigeantes qui animeront désormais le judo dans le département des Plateaux, car Djambala ne doit pas demeurer

à l'écart des activités de la Fécoju-Da. Ceci pour répondre à nos objectifs essentiels, parmi lesquels l'installation des ligues de judo dans les départements. Je vous annonce officiellement que du 18 au 19 mai la Fédération organisera le championnat national dénommé Me Ngakosso-Alvin, à Brazzaville », a déclaré Me Francis Ata.

Avant la visite des clubs, les dirigeants de la ligue ont reçu, en même temps, un don du matériel sportif, notamment les kimonos, ceintures, bâches pour les tatamis, les balances et autres. « Nous étions les plus malheureux mais sachez que les derniers seront les premiers car les œuvres du président de la Fédération boostent notre motivation. Nous ferons de notre mieux pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés », a indiqué un apprenti du judo club Nkouembali racine de Djambala.

Le rendez-vous est ainsi pris à Brazzaville au championnat national où les membres seront invités comme observateurs. Il faut noter que l'Association congolaise des archers, structure associée à la Fécoju-Da, a profité de cette rencontre des acteurs du judo des Plateaux pour mettre en place sa commission départementale.

Rude Ngoma



Les athlètes du judo club Nkouembali/Adiac



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE

*(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.*



Un Espace culturel pour vos Manifestations

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



VIE ASSOCIATIVE

Le RPDN scelle l'unité de ses membres à travers une marche

Dans le but de raffermir la cohésion entre les différents membres, une marche sportive a été organisée le 5 mai à Pointe-Noire par l'association le Rassemblement des patriotes pour le développement national (RPDN) que dirige le conseiller municipal, Stanislas Martial Odzebe.

«Mobilisation et santé pour un objectif commun », tel a été le thème de la marche sportive qui a réuni les membres du RPDN à travers les artères de la ville. Une marche sportive qui a été lancée à 6 h 50, à quelques encablures de l'école primaire Balou-Constant, située dans le 4e arrondissement Loandjili. Les marcheurs sont passés par la gendarmerie de Matendé, le carrefour quartier culotte, la paroisse Saint Kisito, le rond-point VonVon, le marché Nkoui-kou, le carrefour Makayabou, l'école primaire Kouanga-Makosso, l'école privée Louis-Grégoire, le marché Faubourg, le rond-point Tchiali, la gendarmerie de Tchiali, le marché Tchiali dans le 5e arrondissement Mongo Mpoukou, enfin la résidence de la membre du RPDN Sidonie Elapayi, soit un parcours de 12 km 97 bouclé en 2 97. Les membres de la Dynamique et autonome ainsi que les femmes dynamiques que dirigent Carine Marcelle Ndembi «Mère K»



Les membres du RPDN lors de la marche sportive Adiac

«L'objectif de notre association est d'asseoir la solidarité entre les membres ainsi que le développement individuel et collectif à travers les projets économiques »

se sont joints aux marcheurs du RPDN, matérialisant ainsi la franche collaboration avec les clubs de marcheurs voisins qui partagent le même idéal. «L'objectif de notre association est d'asseoir la solidarité entre les membres ainsi que le développement individuel et collectif à travers les projets économiques », a dit le président national du RPDN, remerciant les marcheurs pour leur mobilisation et leur détermination qui ont fait que l'activité soit couronnée de succès. Créée en septembre 2023 par le conseiller municipal Stanislas Martial Odzebe, le RPDN réunit en son sein des hommes et des femmes venus de divers départements du pays. Depuis sa création, plusieurs marches sportives ont été organisées dans le pays. L'association a célébré, le 8 mars dernier, la Journée internationale des droits des femmes sans oublier le repas de fraternité offert à ses membres.

Hervé Brice Mampouya

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora

National 1, 33e et avant-dernière journée

Déjà sacré, le Red Star s'est incliné à Orléans (1-2). Titulaire face à son ancien club, Fred Dembi a livré une première mi-temps pleine, en libéro devant la défense, alternant les rôles de premier relanceur et premier défenseur. Remplacé à la pause.

Owen Matimbou, resté sur le banc, a pu célébrer le maintien de l'USO au coup de sifflet final dans une liesse communicative : 11e avec l'USO ne peut plus être rejointe par Villefranche, le premier relégable. Le néo-Diable rouge pourrait être titulaire lors de la dernière journée sur la pelouse du FC Goal.

Défait sur la pelouse de Dijon (2-1), Martigues n'est pas encore en Ligue 2. Les Provençaux, avec Alain Ipiélé titulaire, restent deuxième avec 56 points, mais demeurent sous la menace de Niort, 3e avec 55 points.

En effet, les Chamois ont battu Le Mans 2-0. Remplaçant, Natanael Bouékou est entré à la 68e.

Comme Orléans, Châteauroux a sauvé sa peau en National 1 au bénéfice de sa victoire 3-1 à Nancy. Sans Steevy Mazikou, non retenu.

Déjà relégué, Marignane-Gignac termine sa saison à domicile par un succès face à Rouen (2-0). Titulaire à la récupération, Randi Goteni offre une passe décisive à Touré sur le 2-0 (90e+1).

Loni Quenabio, axial droit, a été remplacé à la 43e. Les Bucco-rhodaniens sont 16e avec 37 points.

Sans Kamal Bafounta, absent du groupe, Cholet concède son 20e revers de la saison, face à Avranches (0-2). Le SOC termine lanterne rouge avec 29 points.

Ligue 2, 37e et avant-dernière journée

Titulaire dans le couloir gauche, Mons Bassouamina, servi par l'Argentin Costa, ouvre le score à la 8e minute. L'international congolais inscrit ainsi son 11e but de la saison, en trois apparitions (seulement dix-huit titularisations).

Sorti à la 79e minute alors que le FC Pau s'incline finalement 1-2 face à Bastia et redescend à la 9e place avec 51 points.

Battu à Le Bassier par Troyes (2-1), Laval perd ses derniers espoirs de qualification pour les play-offs. Les Tango, placés dans le Top 5 entre les 5e



Retrouvailles entre les deux Diables rouges Fred Dembi et Owen Matimbou dans les couloirs du Stade de la Source d'Orléans (CD Adiac)

et les 32e journées, sont 7es avec 52 points et ne peuvent plus rattraper Rodez, 5e avec 57 points.

Sur le banc, Marvin Baudry, en fin de contrat, n'est pas entré en jeu.

Morne fin de saison pour l'AC Ajaccio, battu à domicile par Grenoble (1-2). Titulaire en pointe, Christopher Ibayi n'a pas eu d'occasion franche jusqu'à la 84e minute et ce bon service pour Fosse à la 84e.

L'avant-centre congolais, servi de but depuis le 20 avril, a ensuite raté son penalty dé-

touré par Maubleu et repris dans le but par Fosse (1-2, 90e+4min). Son compteur reste donc bloqué à 6 buts en 16 matches de Ligue 2, qui s'ajoutent à ses 8 réalisations en National 1.

Dans les rangs isérois, Nolan Mbemba est entré à la 84e minute.

Le GF38 est 10e avec 51 points, l'ACA est 14e avec 46 points.

Yvan Ikiya Dimi n'était pas dans le groupe d'Amiens, qui partage les points avec l'AJ Auxerre (0-0). Les Picards sont 10es avec 50 points. Malgré la défaite

face à Angers (3-1), le FC Anancy, 15e, confirme son maintien avec 5 points d'avance sur Troyes, le premier relégable. Titulaire face à son club formateur, Kévin Mouanga a été solide (91% de passes réussies, 7 duels gagnés et 1 interception) jusqu'à sa sortie à la 58e minute sur blessure. Le défenseur central a ressenti une douleur aux ischio-jambiers sur une course.

Déjà condamné, Concarneau, en supériorité numérique depuis la 29e minute, s'offre Bordeaux pour l'honneur (4-2).

Titularisé pour le second match de rang, Bevic Moussiti Oko a brillé sur la pelouse du Moustoir : privé d'un penalty évident par l'arbitre (25e min), l'international congolais a égalisé à la 37e sur un bon centre de Diawara.

A la 59e minute, il se transforme en passeur décisif, d'une ouverture plein champ, pour ce même Diawara (3-1, 59e min). Remplacé à la 70e, il ouvre son compteur-but.

Son dernier but en France datait du 8 octobre 2022, face à l'OM, avec l'AC Ajaccio en Ligue 1.

Les Thoniers sont 18e à 7 points de Dunkerque.

Camille Delourme

CORRIDOR BRAZZAVILLE-BANGUI-N'DJAMENA

La BAD réitère son appui pour la poursuite des travaux

La Banque africaine de développement (BAD) est le principal bailleur de fonds du projet de corridor 13 censé relier la République du Congo, la Centrafrique et le Tchad. Elle promet d'octroyer un nouveau crédit pour les travaux de finition de la partie congolaise, six mois après le déblocage d'une tranche de 108 milliards FCFA en faveur de la partie centrafricaine.

La réalisation du corridor 13, la route bitumée reliant les trois pays, figure parmi les principaux projets intégrateurs de la sous-région Afrique centrale et de la BAD. La mise en service de ce corridor devrait à terme faciliter les échanges commerciaux et la circulation des personnes. Son état d'avancement a été au menu de la rencontre, le 12 mai, à Oyo dans la Cuvette entre le chef de l'État, Denis Sassou-N'Guesso, et le président de la BAD, Akinwumi Adesina.

L'appui financier de la BAD va s'ajouter à celui de la Banque de développement des États de l'Afrique centrale (BDEAC). « Nous avons discuté de la deuxième phase du projet. La banque a déjà mis à la disposition de la République centrafricaine un montant total de 272 millions de dollars, soit environ

165 milliards FCFA, pour la réalisation du tronçon intérieur du pays. Pour la partie qui concerne le Congo, il a bénéficié d'un financement de 57 millions de dollars par la BDEAC. Concernant la deuxième phase de ce même projet, la banque va accorder son soutien pour les travaux de finition », a assuré Akinwumi Adesina.

Outre le corridor Brazzaville-Bangui-N'Djamena, Denis Sassou N'Guesso et Akinwumi Adesina ont aussi évoqué le projet intégrateur pont-route-rail Kinshasa-Brazzaville. Les deux hommes semblent être satisfaits de l'avancement de ce projet qui peine depuis plusieurs années à se concrétiser. À en croire le président de la BAD, les derniers réglages du projet ont été bouclés, sans plus de précision sur la mobilisation des financements,



Akinwumi Adesina et Denis Sassou N'Guesso DR

environ 335 milliards FCFA pour le démarrage effectif des chantiers.

Concernant la coopération Congo-BAD, Denis Sassou-N'Guesso et son hôte ont entamé des discussions

en vue du financement de la construction de nouvelles lignes électriques à partir de Pointe-Noire à Oyo via Brazzaville. Le but de cet axe de coopération est d'améliorer la desserte en électricité

perturbée ces derniers temps, notamment à Brazzaville. « La BAD est engagée à aider le président à réaliser ses projets », a conclu Akinwumi Adesina.

Fiacre Kombo

CESSION DES TERRES AU RWANDA

Dave Mafoula dénonce l'accord

Le président du parti d'opposition Les Souverainistes, Uphrem Dave Mafoula, a animé, le week-end dernier à Brazzaville, une conférence de presse au cours de laquelle il a exigé au gouvernement d'annuler les accords de cession des terres conclus avec le Rwanda.

Dans son exposé, Dave Mafoula a rappelé à l'opinion que le Congo et le Rwanda ont conclu il y a peu à Oyo, dans le département de la Cuvette, une série d'accords de coopération dans le domaine agricole. Ces accords portent, selon lui, sur la concession de plus de 20 mille hectares de terres à trois sociétés rwandaises dont 300 hectares concédés autour de la zone industrielle de Maloukou, dans le district d'Ignié ; 11 035 à Louvakou, dans le Niari; et 11 084 d'autres à Yamba, dans la Bouenza.

L'opposant estime, cependant, que ces accords sont signés en violation flagrante de la loi congolaise en matière d'attribution et/ou d'acquisition



Uphrem Dave Mafoula, président du parti Les Souverainistes/Adiac

des terres car n'ayant pas reçu l'autorisation du Parlement.

« La mise en œuvre

de l'accord par l'octroi d'importantes superficies de terres au Rwanda, sans au préalable

une autorisation du Parlement, est contraire à l'article 217 de la Constitution qui prévoit la ratification des traités relatifs aux ressources naturelles. Je saisis cette occasion pour informer solennellement la communauté nationale et internationale de mon engagement à entreprendre immédiatement des procédures légales aux fins d'obtenir le retrait ou l'annulation desdits textes », a indiqué Uphrem Dave Mafoula.

Pour y parvenir, le président du parti Les Souverainistes a promis de saisir, dans les délais, le Premier ministre, chef du gouvernement, en vue d'obtenir leur abrogation. Il s'agit, entre autres, de la

loi n°09 du 26 mars 2004 portant code du domaine de l'Etat ; la loi n°21-2018 du 13 juin 2018 fixant les règles d'acquisition des terres et terrains ; le décret n°2005-552 du 07 novembre 2005 fixant les modalités d'attribution du domaine privé de l'Etat.

« Nos terres et nos ressources ne sont pas de simples biens à nos yeux, elles sont la base de notre identité spirituelle, culturelle et collective, et constituent le fondement de nos moyens de subsistance économique. Pour s'en procurer, interrogeons les textes intégrés en préambule de notre Constitution », a conclu Uphrem Dave Mafoula.

Firmin Oyé